



**PRÉFET
DE LA
CÔTE-D'OR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Dijon, le 6 octobre 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement de la seconde édition de l'appel à projets départemental « Alimentation locale et solidaire » en Côte-d'Or (2 pages)

L'accès à une alimentation saine et durable est une priorité : il s'agit autant d'une question de justice sociale que de santé publique. Pour développer une alimentation de qualité accessible à tous, le plan **France relance** soutient le développement de projets locaux permettant l'accès aux produits frais et de qualité, en particulier pour les populations isolées ou modestes.

La mesure « **Favoriser l'accès de tous à des aliments frais et locaux** » vise à soutenir les initiatives des têtes de réseaux, des acteurs de la société civile et de l'économie sociale et solidaire, engagés dans l'accès à l'alimentation de qualité aux personnes qui en sont éloignées. Il peut s'agir du **développement de paniers d'alimentation (élaboration et distribution), de la création de magasins de producteurs dans des zones isolées, de l'organisation de marchés solidaires...**

Cette mesure comporte 2 volets, dont le second – « **Alimentation locale et solidaire** » – est territorialisé et destiné au financement de projets locaux.

Une première édition de cet appel à projets « Alimentation locale et solidaire » a permis à **4 structures de Côte-d'Or** de financer leurs projets, pour un montant total d'aides de plus de 60 000 €. Une enveloppe de près de 170 000 € est encore mobilisable sur le territoire.

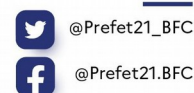
1

Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté,
Préfecture de la Côte-d'Or

Tél : 03 80 44 64 05 / 64 44 / 64 04
53, rue de la Préfecture
21 000 DIJON

www.cote-dor.gouv.fr
[www.prefectures-regions.gouv.fr/
bourgogne-franche-comte](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)

Service régional et départemental de la
communication interministérielle



Cela permet de lancer la seconde édition de cet appel à projets, **autour de 3 thèmes principaux** :

- Le soutien aux producteurs ayant des démarches collectives de structuration de l'approvisionnement en produits locaux et de qualité (investissements de conditionnement, stockage, transport...);
- Le soutien aux associations / start-up / TPE / PME, communes et intercommunalités ayant des projets de mise à disposition d'une alimentation de qualité pour tous (ouverture de locaux, matériel de livraison...);
- Le soutien aux initiatives de développement des commerces solidaires ambulants destinées en particulier aux personnes isolées ou modestes.

👉 Ouverture du dépôt des candidatures à l'appel à projets : **4 octobre 2021**

👉 Date de clôture : **21 novembre 2021** (examen des dossiers au fil de l'eau)

2 possibilités pour déposer une demande de subvention :

– par mail, à l'adresse pref-relance@cote-dor.gouv.fr ;

– par courrier, à l'adresse Préfecture de la Côte-d'Or – Christelle DA SILVA – 53 rue de la Préfecture 21 041 Dijon Cedex.

👉 **Pour plus d'informations sur cet appel à projets, notamment l'accès au cahier des charges et aux pièces du dossier à compléter, cliquer [ici](#).**